

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 27 avril 2012

Un cas de dengue confirmé dans le Sud de La Réunion

Cette semaine, un cas supplémentaire de dengue a été détecté dans l'ouest, et un cas a été confirmé pour la première fois dans le sud de l'île. Afin de prévenir le risque d'extension du virus de la dengue, des actions renforcées sont mises en œuvre par l'ARS-OI et la Cire OI.

>> Situation épidémiologique au 26 avril 2012

Au total **12 cas probables ou confirmés ont été détectés** depuis le début de l'année : 9 cas dans l'ouest, 2 cas dans le nord et 1 cas dans le sud. Par conséquent, le niveau 2B du plan de lutte contre la dengue et le chikungunya est maintenu (« identification de plusieurs regroupements de cas autochtones distincts géographiquement »).

>> Mesures prises par l'ARS-OI et la Cire OI

Informations des professionnels de santé

Une action de sensibilisation a été réalisée auprès des médecins du sud de l'île, dans les secteurs fréquentés par le cas identifié récemment. **L'objectif est de détecter le plus rapidement possible toute suspicion de dengue.**

Actions de démoustication

Le service de lutte anti-vectorielle de l'ARS-OI procède actuellement à des interventions dans les zones où les nouveaux cas ont été signalés afin de :

- rechercher de nouvelles suspicions de dengue et demander aux personnes de consulter rapidement un médecin en cas d'apparition brutale de fièvre,
- éliminer ou traiter toutes les situations de proliférations de moustiques (eaux stagnantes dans les pots, soucoupes, déchets, ...),
- procéder à des traitements insecticides.

Pour toute information ou intervention du service de lutte anti-vectorielle de La Réunion, un numéro vert est à votre disposition : **0 800 110 000.**

Des gestes simples à adopter par tous

Pour éviter la propagation du virus dans l'île, l'ARS-OI diffuse actuellement des spots radio pour rappeler les gestes de prévention individuels à adopter :

- **Consulter impérativement et rapidement un médecin en cas d'apparition brutale de fièvre** éventuellement associée à des maux de tête, douleurs musculaires, éruptions cutanées, nausées, vomissements, saignements ou fatigue.
- **Se protéger des piqûres de moustiques**, notamment dans les communes où des cas de dengue ont été signalés.